Police veille :
Formulaire de demande

**Vos coordonnées**

⃝ Madame ⃝ Monsieur

Nom et prénom : …………………………………………………………………....................................

Rue + numéro : ………………………………………………………………………………………………………

Commune + Code postal : ………………………………………………………………………………………

Village / Sous Commune : ………………………………………………………………………………………

Téléphone : ……………………………………………………………………………………………………………

E-mail : …………………………………………………………………………………………………………………..

Période d’absence (minimum 7 jours et maximum 3 mois ) :

Je pars au plus tard le : ……../……../………… vers ………… h …………

Je reviens au plus tôt le : ……../……../………… vers ………… h …………

|  |
| --- |
| **Si vous rentrez plus tôt que prévu, veuillez en avertir les services de police** |

**Type d’habitation**

Maison ⃝ 1 façade ⃝ 2 façades  ⃝ 3 façades ⃝ 4 façades

 ⃝ Appartement

Laissez-vous un véhicule devant la maison ?

⃝ **OUI** ⃝ **NON**

Si oui, marque du véhicule : ………………………………………………………………………

Plaque d’immatriculation : .…………………………………..…………………………………

**Quelle(s) mesure(s) de précaution, prenez-vous pendant votre absence ?**

Votre courrier est-il relevé par une connaissance ?

⃝ **OUI** ⃝ **NON**

Les volets/persiennes sont-ils régulièrement baissés et relevés ?

⃝ **OUI** ⃝ **NON** ⃝ **Pas de volets**

Zone de police Haute Meuse, une police proche de vous

Votre habitation est-elle équipée d’une alarme ?

⃝ **OUI** ⃝ **NON**

Si oui, la déclaration obligatoire sur « Police.be » est-elle enregistrée ?

⃝ **OUI** ⃝ **NON** ⃝ **Je ne sais pas de quoi il s’agit**

Votre habitation est-elle dotée d’un éclairage extérieur avec détecteur de mouvements ?

⃝ **OUI** ⃝ **NON**

Laissez-vous une lampe allumée à l’intérieur (éventuellement avec minuteur)

⃝ **OUI** (de …….h……. à ..…..h…….)⃝ **NON**

Autres mesures de précaution :

……………………………………………………………………………………………………………………………….

...………………………………………………………………………………………………………….………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Vos données de contact en cas d’urgence

Etes-vous joignable durant votre absence ? ⃝ **OUI** ⃝ **NON**

Si oui, adresse : ……………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………….

N° de téléphone : …………………………………………………………………………………………………..

Données de contact d’une personne de confiance

Nom et prénom : …………………………………………………………………....................................

Adresse : ………………………………………………………………………………………………………………..

……………………………………………………………………………………………………………………………….

N° de téléphone : …………………………………………………………………………………………………..

La personne de confiance dispose d’un double des clefs ?

⃝ **OUI** ⃝ **NON**

La personne de confiance connait le code d'alarme ?

⃝ **OUI** ⃝ **NON** ⃝ **Je n’ai pas d’alarme**

La personne de confiance est habilitée à prendre une décision en votre nom ?

⃝ **OUI** ⃝ **NON**

Informations complémentaires

Présence d’un chien ou autres animaux ?

⃝ **OUI** ⃝ **NON**

Autre :

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Zone de police Haute Meuse, une police proche de vous

Déclaration du demandeur

⃝ Je souhaite que les services de la Zone de Police Haute Meuse surveillent mon habitation pendant la période susmentionnée et je marque mon accord pour qu’ils pénètrent sur le terrain où est implantée mon habitation, tant le jour que la nuit.

⃝ Je prends acte que la responsabilité de la zone de police et de son personnel ne pourra pas être engagée en cas d’éventuels incidents.

⃝ Je prends acte que mes coordonnées sont reprises dans une banque de données, exclusivement à usage interne de la zone de police. L’utilisation de ces données se fait conformément aux prescriptions de la loi du 1992 relative à la protection de la vie privée\*.

Date : …………./……………./………………

Nom et signature du demandeur avec mention « Lu et approuvé » :

Nom et prénom : ……………………………………………………..

Mention et signature :

Quelques aspects pratiques

* Le présent formulaire dûment complété et signé doit nous parvenir au moins une semaine avant votre départ (absence de minimum 7 jours et maximum 3 mois). Vous pouvez le déposer à l’accueil du bureau de police de votre commune ou l’envoyer par mail scanné à l’adresse : zp.hautemeuse.prevol@police.belgium.eu

Il est également possible de remplir un formulaire en ligne sur <https://www.police.be/fr>

* La demande doit être renouvelée pour chaque période d’absence.
* Nous insistons pour que vous ne désigniez qu’une seule personne de confiance qui doit d’ailleurs résider en Belgique pour la durée de la surveillance de votre maison.

Adresses des différents bureaux de proximité :

Bureau de proximité de **Dinant** : Rue Emile Bourdeaux, 12 à 5500 DINANT

☎ : 082/676.815 – Mail : zp.hautemeuse.quartier@police.belgium.eu

Bureau de proximité d'**Hastière** : Rue de France, 265 à 5544 HASTIERE

☎ : 082/687.030 – Mail : zp.hautemeuse.quartier.hastiere@police.belgium.eu

Bureau de proximité d'**Anhée** : Chaussée de Dinant, 9/Bte1 à 5537 ANHEE

☎ : 082/689.734 – Mail : zp.hautemeuse.quartier.anhee@police.belgium.eu

Bureau de proximité d'**Yvoir**  **:** Rue du Maka, 5 à 5530 YVOIR

☎ : 082/676.930 – Mail : zp.hautemeuse.quartier.yvoir@police.belgium.eu

Bureau de proximité d'**Onhaye**  **:** Rue Albert-Martin, 3 à 5520 ONHAYE

☎ : 082/644.025 – Mail : zp.hautemeuse.quartier.onhaye@police.belgium.eu

Zone de police Haute Meuse, une police proche de vous

\* Protection de la vie privée

Lorsque vous soumettez un formulaire de demande de surveillance habitation, des données à caractère personnel vont être traitées par les services de police.

En ce qui concerne la zone de police, les informations recueillies par le biais des différents formulaires de demande de surveillance habitation sont enregistrées et traitées au sein d’une application locale dénommée « Surveillance Habitations ». Cette base de données a pour objectif de permettre aux services de police d’exécuter la surveillance demandée, dans le cadre de leur mission de police administrative (art. 14 de la loi sur la fonction de police du 4 août 1992).

Les données traitées sont celles que vous nous fournissez (vos données d’identification et de contact, les coordonnées de la personne de contact, les informations relatives à l’habitation), ainsi que les constatations éventuelles que les policiers feront au cours de leur surveillance.

Le responsable de traitement est le Chef de Corps de la Zone de Police.

Les données collectées sont traitées par les membres du personnel de la Zone de Police, en charge de l’organisation et de l’exécution de la surveillance, ainsi que du support technique. En cas de rédaction d’un procès-verbal (par exemple en cas de constat de vol), vos données pourront être transmises à la Justice.

Dans l’application « Surveillance habitations », les données traitées sont conservées pendant deux mois à l’issue de la surveillance, après quoi, elles sont partiellement anonymisées par le retrait des noms et prénoms. Après trois mois, le numéro de l’habitation est supprimée. Elles sont détruites après maximum deux ans (usage statistique). Votre demande de surveillance est conservée quant à elle pendant une période de dix ans.

Conformément à l’article 42 de la loi du 30 juillet 2018 sur la protection des données (qui fonde le principe de l’accès indirect), vous pouvez, si vous le souhaitez, faire valoir vos droits (accès, rectification…) en introduisant votre demande directement auprès de l’Organe de Contrôle de l’Information policière (« le C.O.C. ») qui est l’autorité de contrôle en matière de protection de la vie privée à l’égard des services de police.

**Pour plus d’informations** : https://www.organedecontrole.be/

**Organe de contrôle de l’information policière** : Rue de Louvain, 48 à 1000 Bruxelles

**E-mail** : info@organedecontrole.be

Rappel

Notre service « Prévention vol » est à votre disposition pour une visite à domicile. Des conseils personnalisés, consignés dans un rapport confidentiel, vous seront prodigués afin de sécuriser au mieux votre maison et vous protéger du cambriolage. Le tout gratuitement et sans engagement ! Pour profiter de ce service offert à la population, contactez le 1er inspecteur Stéphane DE SOETER au 082/67.68.19, 0473/71.05.50 ou envoyez un mail à l’adresse : zp.hautemeuse.prevol@police.belgium.eu

Zone de police Haute Meuse, une police proche de vous